

République Française  
Département de l'Hérault  
**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT**

~~~~~  
**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 21 mai 2012**  
~~~~~

**DÉCISION MODIFICATIVE N°1  
BUDGET ANNEXE ZAE LES GARRIGUES ANIANE 2012**

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 21 mai 2012 à 18h00 à la Salle du Conseil Communautaire, sous la présidence de M. Louis VILLARET, Président de la communauté de communes

Etaient présents ou représentés :

M. Philippe SALASC, M. Jean-Pierre VANRUYSKENSVELDE, M. Jérôme CASSEVILLE, M. Georges PIERRUGUES, M. Michel SAINTPIERRE, M. Maurice DEJEAN, M. Jean-Marcel JOVER, Mme Sylvie CONTRERAS, Mme Anne-Marie DEJEAN, M. René GOMEZ, M. Robert POUJOL, M. Eric CORBEAU, M. Claude CARCELLER, M. Louis VILLARET, M. André YVANEZ, M. Jacques DONNADIEU, Mme Martine BONNET, M. Bernard DOUYSET, M. Jean-Pierre PECHIN, M. Jean-Pierre GABAUDAN, M. Michel COUSTOL, M. Robert SIEGEL, Mme Agnès CONSTANT, Mme Fabienne GALVEZ, M. Jean-Pierre BERTOLINI, M. Jacky GALABRUN, M. Eric PALOC, M. David CABLAT, M. Sébastien LAINE, Mme Florence QUINONERO, Monsieur Christian DOUCE, M. Pascal DELIEUZE -Mme Valérie DELVAL suppléant de M. Christian LASSALVY, M. Richard ARNAL suppléant de M. Jean-Pierre DURET, M. Bernard CAUMEIL suppléant de M. Daniel REQUIRAND, Monsieur François MOSSMANN suppléant de Madame Monique GIBERT

Procurations :

M. Jean-Claude MARC à M. Jacques DONNADIEU, M. Jean Pierre VANLUGGENE à M. Claude CARCELLER

Excusés :

M. Gérard CABELLO, M. Jean-François RUIZ, Mme Catherine JOSIEN

Absents :

Mme Maguelonne SUQUET, Mme Marie-Claude BEDES, M. Bernard JEREZ, M. Cyrille CADARS, Mme Marie-Agnès VAILHE-SIBERTIN-BLANC, M. Franck DELPLACE, M. Frédéric GREZES

Quorum: 23	Présents : 36	Votants : 38	Pour 38 Contre 0 Abstention 0
------------	---------------	--------------	-------------------------------------

Agissant conformément aux dispositions des articles du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 52 14-1

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

Vu que les crédits prévus au budget annexe 2012 s'avèrent insuffisants au sein des chapitres 67, 70 et 042 de la section de fonctionnement, et des chapitres 16 et 040 de la section d'investissement,

Considérant qu'il est donc nécessaire de procéder à des augmentations de crédits à l'intérieur des sections de fonctionnement et d'investissement :

**SECTIONS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT**

- **Chapitre 67 « Charges exceptionnelles »** : il est proposé de procéder à une augmentation de crédits de 253 340€ sur l'article 673 afin de prendre en compte deux titres de 2011 annulés sur l'exercice 2012, suite à la non prise en compte du taux de TVA sur ces titres faits en 2011 (vente des deux terrains à 211 820€ Ht soit 253 336.72€ TTC)
- **Chapitre 70 « Vente de terrains »** : il est proposé de procéder à une augmentation de crédits de 211 820€ sur l'article 7015 afin de prendre en compte deux titres de 2011 annulés et refait sur l'exercice 2012 avec le bon taux de TVA
- **Chapitres 16 « Emprunts », 040 et 042 « Opérations d'ordre entre sections »** : il est proposé de procéder à une augmentation de crédits de 253 340€ sur l'article 71355 du **chapitre 042** en recettes de fonctionnement et sur l'article 3555 du **chapitre 040** en dépenses d'investissement, ainsi qu'une augmentation de crédits de 211 820€ sur l'article 71355 du **chapitre 042** en dépenses de fonctionnement et sur l'article 3555 du **chapitre 040** en recettes d'investissement, et une augmentation de crédit de 41 520€ sur l'article 1641 du **chapitre 16** en recettes d'investissement afin de prendre en compte les écritures d'ordre de fin d'année dues aux crédits supplémentaires rajoutés sur les chapitres 67 et 70

**Le Conseil communautaire de la communauté de communes Vallée de l'Hérault,  
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

Le quorum étant atteint

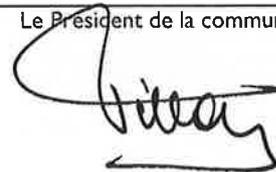
**DÉCIDE**

**à l'unanimité des suffrages exprimés,**

- de voter la décision modificative n°1 d'un montant de 465 160€ au sein de la section de fonctionnement et de 253 340€ au sein de la section d'investissement du budget annexe 2012 « ZAE Les Garrigues à Aniane », comme détaillée en annexe.

Transmission au Représentant de l'Etat  
N° 637 le 29/05/12  
Publication le  
Notification le  
DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE  
Gignac, le  
Identifiant de l'acte : 034-243400694-20120521-lmc114204-DE-1-1  
Le Président de la communauté de communes  
Signé : Louis VILLARET

Le Président de la communauté de communes



Louis VILLARET

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		
67 - 673 « Charges exceptionnelles » (Dépenses) – DE		253 340,00€
042-71355 « <b>Opération d'ordre transfert</b> entre sections » (Recettes) – DE		253 340,00€
70-7015 « Vente de terrains » (Recettes) – DE		211 820,00€
042-71355 « <b>Opération d'ordre transfert</b> entre sections » (Dépenses) – DE		211 820,00€
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		
040-3555 « <b>Opération d'ordre transfert</b> entre sections » (Dépenses) – DE		253 340,00€
040-3555 « <b>Opération d'ordre transfert</b> entre sections » (Recettes) – DE		211 820,00€
16-1641 « Emprunts » (Recettes) – DE		41 520,00€